

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00

Présents à la séance : 20

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 27 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :
04 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Article 2122-22 du CGCT :
Décisions prises par le Maire.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David
Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire
M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 58/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a prises par délégation du Conseil Municipal :

- n° 06/2023 portant sur la signature d'un nouveau contrat de ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 € d'une durée de 12 mois, avec des intérêts calculés sur la base du taux flooré + 0.75 % ;
- n° 07/2023 portant virement de crédits du chapitre 022 « dépenses imprévues » du budget général pour la somme de 5 253 € vers le chapitre 014 « atténuation de produits » à l'article 7391172 ;
- n° 08/2023 portant renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant 26 biens.

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,